

## **COMMUNE D'ARDOIX**

### **CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 8 OCTOBRE 2019 A 20 H**

Des personnes faisant partie d'un collectif contre un projet d'urbanisme de 8 maisons au lieu-dit « Cormes » sont présentes lors cette séance pour connaître la décision qui va être prise. Un entretien avec les porteurs du projet et l'architecte conseil de la DDT aura lieu prochainement. Les personnes du collectif s'inquiètent, entre autres, au sujet des réseaux d'eau, d'électricité car il existe déjà actuellement de nombreuses baisses de tension sur le hameau. Ils évoquent la voirie insuffisante et le manque de pression d'eau dans les poteaux incendie.

Les élus demandent que chaque particulier qui subit des difficultés au niveau des réseaux envoie un courrier individuel au prestataire concerné (et une copie en mairie) en recensant les gênes occasionnées.

Dans un souci sécuritaire, un couple souhaite acheter un chemin communal qui dessert son habitation (au lieu-dit « Le Suc »). Les conseillers se rendront sur place pour décider de l'éventuelle cession (qui passerait par une enquête publique).

#### **- AMENAGEMENT TRAVERSEE DE CHAMAS**

Les travaux de goudronnage assurés par le conseil départemental sur une section de 1 120 mètres située de part et d'autre du hameau de Chamas seront réalisés d'ici fin octobre 2019. De par ces travaux, les amorces des plateaux ralentisseurs seront revues. Il reste, à ce jour, la mise en place du radar pédagogique et le bornage des parcelles achetées par la commune.

#### **- AGRANDISSEMENT DU DEPOT COMMUNAL**

Les travaux devaient débuter en décembre mais nous attendons toujours l'accord des subventions de la région et de la DETR.

La proposition d'honoraires de la société Archipolis de 11 808 € TTC (validée par délibération du 16 mai 2019) a été revue pour un montant de 11 472 € TTC (soit une baisse de 336 €).

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve l'estimation totale du projet qui s'élève à 177 313.62 € TTC.

#### **- AMENAGEMENT D'UN LOCAL BUVETTE – SANITAIRES ET LOCAL BOULES**

Les travaux devaient débuter début octobre mais les accords du conseil régional et la DETR pour les subventions n'ont pas été réceptionnés.

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve l'estimation du projet qui s'élève à un montant de 80 363.15 € TTC.

#### **- PANNEAU LUMINEUX**

Le panneau d'information est installé devant la mairie depuis le 7 octobre.

Chaque association pourra ainsi faire passer ses dates et descriptifs de manifestations.

#### **- BATIMENTS COMMUNAUX**

Compte tenu des travaux effectués par la locataire du logement situé 14 B Place du Souvenir, le conseil municipal accepte d'octroyer la gratuité du loyer du 10 au 30 septembre.

#### **- ECOLES**

Le conseil municipal décide de verser à l'OGEC la somme prévue dans le contrat d'association.

**- CLASSE DE DECOUVERTE ECOLE PRIVEE A PARIS**

17 élèves de l'école privée vont partir en classe de découverte à Paris du 9 au 13 juin 2020.  
Le conseil municipal décide de participer à hauteur de 11 euros par nuitée et par enfant.

**- SECURITE ROUTIERE**

Le Conseil Municipal accepte de prendre en charge une prestation de sensibilisation à la sécurité routière auprès des enfants des écoles de la commune pour un coût de 180 €.

**- SUPPORTS PLAFOND VIDEOPROJECTEURS**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir le devis des inforoutes pour un montant de 86.23 € correspondant à des supports de vidéoprojecteurs pour l'école publique. Il retient également le devis de l'entreprise Grenier pour un montant de 391 € TTC pour la partie électrique de l'installation de ces supports.

**- RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2020**

Il aura lieu du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2020.

Trois personnes ont été recrutées au titre d'agents recenseurs : Véronique Fanget, Véronique Junique et Chantal Spacil.

**- REPAS ET COLIS PERSONNES AGEES**

Il aura lieu le mardi 3 décembre 2019

Les chèques ne seront plus encaissés par le CCAS mais par la commune.

**- URBANISME**

Le permis de construire d'Habitat Dauphinois a été accordé le 4 octobre 2019 pour 17 maisons dont 14 maisons séniors.

**- PROCEDURE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE SOCIETE NOVOCERAM**

Sylvie Bonnet informe les conseillers que la société Novocéram à Laveyron a déposé une demande d'autorisation environnementale ayant pour objet l'augmentation de sa capacité de fabrication de carrelage en grès cérame.

Cette demande est soumise à une enquête publique qui se déroule depuis le 23 septembre jusqu'au 24 octobre inclus. La commune de Laveyron est la commune siège de l'enquête (où le dossier complet est consultable). Un registre est également mis à disposition du public.

Le Conseil Municipal d'Ardoix est invité à formuler son avis sur ce projet car toutes les communes dans le rayon de 3 kms et concernées au titre des appellations d'origine contrôlées sont consultées (au vu de l'installation de broyage, concassage,... de produits minéraux naturels, de fabrication de céramiques et réfractaires, de l'émail et de la fabrication de produits céramiques par cuisson).

Le Conseil Municipal donne un avis favorable (à 9 voix pour et 3 abstentions).

**- ENCARTS BULLETIN MUNICIPAL**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de conserver le prix des encarts qui seront demandés à différents financeurs dans le cadre du bulletin municipal selon les tarifs ci-dessous :

Encart d'un format de 5 cm de longueur X 3,5 cm de hauteur : 50 €

Encart d'un format de 9,5 cm de longueur X 6,5 de hauteur : 100 €

Encart d'un format de 20 cm de longueur X 6,5 cm de hauteur : 200 €.

**- DIVERS**

**HABITAT DAUPHINOIS**

Habitat Dauphinois consulte la mairie pour la vente de ses logements situés Rue des Auches et rue des 4 saisons. Le conseil municipal décide de refuser, à l'unanimité, cette option afin

de permettre un turn-over des locataires. L'assemblée délibérante craint également que les maisons prévues pour les séniors soient vendues à des propriétaires autres que des personnes âgées ou à mobilité réduite

#### COMPTE RENDU REUNION NOUVEAUX HABITANTS

12 nouvelles familles ont répondu à l'invitation. Le conseil municipal et une dizaine d'associations étaient présents. Cette soirée a été une réussite et sera reconduite l'an prochain à la même période.

#### COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2019

La cérémonie aura lieu le 11 novembre à 11 heures.

#### PLAQUE POUR L'OLIVIER

Une plaque a été posée à proximité de l'olivier planté le 11 novembre dernier devant la salle des fêtes.

#### VANDALISME

Alexis Rissoan informe qu'il ira porter plainte en gendarmerie de Satillieu pour toutes les dégradations qui ont eu lieu dernièrement sur la commune ainsi que pour les graffitis sur la RD 221.

#### PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Le mercredi 13 novembre 2019 à 20 heures

Le lundi 9 décembre 2019 à 20 heures